



Le Chabot Association de Protection
des Rivières Ariégeoises



Le 29/09/2016

Observations au PGE Garonne Ariège

L'association « le Chabot » de Protection des Rivières Ariégeoises souhaite apporter quelques éléments de réflexion dans le cadre de la révision du PGE Garonne Ariège.

Se servant des changements climatiques annoncés de longue date par les experts du GIEC, la révision du PGE instrumentalise ses conséquences vers une seule et unique conclusion : **l'augmentation prétendument indispensable des réserves d'eau.**

Loin de répondre par l'analyse, certes complexe, des causes et la recherche de solutions adaptées, notamment par les changements des gestes et des pratiques humaines, cette orientation masque les responsabilités et invite à la fuite en avant. Elle ne saurait en aucun cas anticiper et régler les disfonctionnements attendus des écosystèmes aquatiques, mais au contraire accepte le risque d'en aggraver les conséquences.

Un réseau d'information insuffisant

1 - le manque évident d'information sur de grands linéaires (plusieurs dizaines de kilomètres) des cours d'eau majeurs de notre département et, notamment, sur **l'Ariège**. Ce défaut d'information ne permet pas la gestion correcte des étiages afin d'assurer la pérennité du cours d'eau, la disponibilité d'une eau de qualité à tous ses usagers.. Et ce n'est pas le plan sécheresse actuellement en vigueur dans la Haute-Garonne qui démentira.

Si nous voulons assurer la durabilité de cette ressource en eau et des activités économiques qui en dépendent en toute responsabilité, il est indispensable d'être convenablement informé de la réalité de la ressource et d'accumuler des séries chronologiques sur les débits que l'on puisse mettre en relation avec les tendances de la pluviométrie (météofrance) et les nouvelles atteintes à la nappe (industrie, carrière alluvionnaire).

2-Remettre en service la station de mesure des débits à la hauteur de Saverdun. Celle-ci avait été abandonnée sur décision politique lors de l'implantation de la station de pompage du Vernet qui prélève entre 20 et 25 millions de m³ d'eau dans l'Ariège. Elle permettrait de mieux gérer les impacts cumulés des prélèvements de la station du Vernet, de l'usine de potabilisation de l'eau à Miremont, le prélèvement de la ville de Saverdun et de nombreux prélèvements agricoles qui ne passent pas par le pompage du Vernet,...car destinés à la rive gauche de l'Ariège.

Cette connaissance des débits journaliers et des tendances de leur évolution est indispensable pour anticiper et préparer les éventuelles adaptations des usages de cette ressource, avec le moins d'impacts économiques possibles et en toute responsabilité.

Adapter nos gestes au changement climatique :

* Promouvoir une agriculture réactive au réchauffement climatique

Encourager l'agriculture paysanne diversifiée :

- a) pour éviter la monoculture et en particulier celle du maïs.
- b) pour éviter les cultures trop gourmandes en eau sur toutes les parcelles longeant les cours d'eau afin de ne pas pomper dans les nappes d'accompagnement.
- c) Accélérer les mises aux normes par l'installation obligatoire de compteur d'eau et soutenir des systèmes d'arrosage moins gaspilleur de cette ressource.
- d) Encourager l'agroforesterie et l'agrobiologie

* Permettre le rechargement des nappes d'accompagnement :

- en évitant de créer de nouveaux barrages qui affaiblissent nos cours d'eau et les privent des débits de plein bord nécessaires au rechargement des nappes
- éviter l'évaporation massive sur ces grandes étendues d'eau ouvertes à l'évaporation accentuée par le réchauffement climatique (évaluée à plus de 2 M de m³ de déficit hydrique sur le barrage de Montbel)
- intégrer la mise en place de « crues morphogènes anthropiques » dans la gestion des cours d'eau classés en Masse d'Eau Fortement Modifiées (MEFM) du au sur-stockage massif des têtes de bassin versant Pyrénéens.

* éviter les projets catastrophiques pour les cours d'eau, tels que la rehausse du barrage de Monbel par alimentation du Touyre :

- catastrophique pour cette rivière (très long parcours en TCC, débit moyen inter annuel très faible, antécédents de pollutions forts...)
- mais aussi dans la retenue elle-même par risque de pollution pour l'aquaculture BIO présente sur le site et le tourisme nautique de baignade en période estivale.

* Revoir les plans de réhabilitation des anciennes carrière-gravière en eau : remblais des parties en eau, couverture photovoltaïque des lacs existants, interdiction de mise à jour des nappes...

* éviter le réchauffement et l'eutrophisation des cours d'eau en respectant les rypisilves.

* mettre en cohérence les politiques publiques sur les débits des cours d'eau par la mise à jour et la rehausser des débits réservés (1/10^{ième} du module interannuel) au niveau des débits définis comme débit d'objectif d'étiage (DOE) sur les cours d'eau classés en Masse d'Eau Fortement Modifiée (MEFM).

Pour les associations : Le CHABOT



ANPER

